



ASSOCIATION FRANCAISE DE SINGAPOUR

DESCRIPTION DE POSTE COMITE DE L'AFS

TRESORIER

LE/LA TRESORIER(E)

- Gère les finances de l'association sous la responsabilité du bureau
- Travaille en étroite collaboration avec la Présidente, la Vice- Présidente et la responsable de publicité/Sponsoring
- Etablit avec le bureau restreint, Président(e) et Vice-Président(e), un plan de financement annuel de l'association après avoir récupéré des différentes responsables des postes principaux leurs budgets prévisionnels ainsi que leurs budgets réalisés
- A la signature du chéquier AFS
- Fait un compte-rendu de la situation financière aux réunions de Bureau si besoin est
- Présente le bilan financier pour l'Assemblée Générale
- Est en contact avec les audits et experts comptables pour régulariser annuellement les comptes de l'association
- Est l'interface avec la banque (dépose sur le compte en banque toutes les recettes, représente les chèques impayés, effectue virements)
- Est habilité(e) à rembourser les différentes responsables des principaux postes de l'association pour les frais encourus au nom de ladite association. Chaque responsable ayant auparavant établi sa feuille de frais et annexé les factures correspondantes. Tout remboursement devant passer uniquement par la responsable des postes ; cette dernière remboursant ensuite ses collègues. Une seule feuille de frais = une seule personne à rembourser
- Etablit un rapport mensuel des recettes
- Etablit le rapprochement bancaire mensuel